PROGRAMME DE FORMATION

NIS2 : préparer son organisation aux nouvelles obligations de cybersécurité

Cybersécurité & Protection des données

RÉFÉRENCE
WF-0458

VERSION
V2026-005

ÉDITION
3 novembre 2026

DOMAINE
Cybersécurité & Protection des données

DURÉE
14 h

MODALITÉ
Distanciel asynchrone (e-learning)

PROGRAMME
4 modules
17 leçons

SANCTION
Attestation
et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Situer la directive NIS 2, son calendrier européen et l'état de sa transposition française, en distinguant ce qui est établi de ce qui reste à vérifier.

Déterminer si une organisation est susceptible d'être entité essentielle, importante ou hors champ, et préparer son enregistrement.

Organiser la fonction conformité NIS 2 : rôles, circuit de validation, politique et documentation.

Mesurer les écarts d'une organisation aux dix mesures minimales de l'article 21 et bâtir un plan d'action priorisé.

Mettre en place une procédure de qualification et de notification des incidents importants respectant les échéances de l'article 23.

Tenir les preuves de conformité attendues en cas de supervision et piloter la feuille de route.

L'essentiel de la formation

Public visé

Proposition à valider : responsables de la sécurité des systèmes d'information, DSI, responsables conformité ou risques, chefs de projet et référents cybersécurité d'entreprises et d'organismes susceptibles d'entrer dans le champ de la directive NIS 2, chargés de préparer et de piloter la mise en conformité.

Prérequis

Proposition à valider : connaître les bases de la sécurité des systèmes d'information (actifs, menaces, sauvegardes, authentification) ; à défaut, la formation WF-0262 (panorama SSI) est conseillée.

Connaître l'organisation de sa structure (activités, effectif, sites, principaux prestataires informatiques).

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un navigateur récent et un tableur ; aucune connaissance juridique préalable n'est demandée.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'entreprises fictives (Calderis, éditeur de logiciels de gestion ; Lumio, enseigne de luminaires avec service client multicanal ; Hôtels Hestel, groupe de trois hôtels-restaurants ; Transports Morvenne, transporteur et logisticien ; Biscuiterie Ondaré, PME exportatrice — entreprises fictives, situations fictives). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une vidéo d'explication, une fiche pratique à conserver et deux mises en pratique corrigées (analyses d'assujettissement, cartographies d'écarts sur tableur, décisions de qualification d'incidents, repérage d'erreurs dans des documents de conformité, rédaction de procédures et de notes) ; chaque module se clôt par un atelier de synthèse corrigé, une vidéo récapitulative et un quiz. Plus de la moitié du temps est consacrée à la pratique (mises en situation, jeux de rôle, conversations simulées, cas, rédactions), le reste aux apports et aux évaluations. Les règles sont présentées avec leur article de la directive (UE) 2022/2555 ; la transposition française est présentée selon son état à la date de production et signalée comme telle ; la formation ne remplace pas un conseil juridique. Accompagnement par un formateur par messagerie (réponse sous 48 h ouvrées), correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Répartition du temps de formation : **18 %** théorique · **53 %** pratique · **29 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; correction automatique ou sur grille critériée de chaque exercice ; atelier de synthèse corrigé et quiz à la fin de chaque module ; évaluation finale interne : dossier de préparation NIS2 d'une organisation fictive (analyse d'assujettissement argumentée au regard de la directive, cartographie des écarts aux dix mesures de l'article 21, trois actions prioritaires détaillées, procédure de notification d'un incident important avec ses trois échéances, liste des preuves à tenir et points renvoyés au juriste), corrigé sur grille, et questionnaire de 15 questions. Seuil de réussite interne : 70 % des critères. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification n'est délivrée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos et documents audio sous-titrés et transcrits, fiches pratiques, modèles et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, navigation au clavier, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés ; toute prise de parole enregistrée peut être remplacée par une réponse écrite ou un échange en direct avec le formateur. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **1 460 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 17 leçons — durée totale 14 h.

01 Comprendre NIS 2 et déterminer si l'organisation est concernée

1. Positionnement — cybersécurité et NIS 2
2. La directive NIS 2 : objectifs, calendrier et transposition
3. Secteurs, taille et catégories d'entités
4. Mener l'analyse d'assujettissement et préparer l'enregistrement
5. Atelier de synthèse — Comprendre NIS 2 et déterminer si l'organisation est concernée

02 Organiser la gouvernance et analyser les risques

1. Organiser la fonction conformité NIS 2
2. Analyser les risques selon une approche « tous risques »
3. Mesurer les écarts aux dix mesures de l'article 21
4. Atelier de synthèse — Organiser la gouvernance et analyser les risques

03 Mettre en œuvre les mesures de sécurité

1. Hygiène, accès, authentification et chiffrement
2. Sécuriser la chaîne d'approvisionnement
3. Continuité, sauvegardes, reprise et gestion de crise
4. Atelier de synthèse — Mettre en œuvre les mesures de sécurité

04 Incidents, notification et preuve de conformité

1. Qualifier un incident important
2. Notifier dans les délais : 24 heures, 72 heures, un mois
3. Prouver la conformité et piloter la feuille de route
4. Atelier de synthèse — Incidents, notification et preuve de conformité